

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE POPULAIRE EN FRANCE

PAR M^{lle} CLAUDIE MARCEL-DUBOIS

Les 10 et 11 décembre 1935, Mlle Claudie Marcel-Dubois, attachée au département d'Ethnologie musicale du Musée d'Ethnographie et chargée de la section des instruments de musique à notre exposition, parla de la « Vie de la musique populaire en France ». Cette conférence eut le mérite d'apporter aux musicologues et aux folkloristes des éléments de travail nouveaux que les études antérieures sur le folklore musical de France n'avaient pu encore détecter et que les recherches entreprises pour notre exposition ont permis de recueillir.

Après un court préambule, la conférencière, après avoir fait ressortir l'importance de l'étude des instruments de musique, énumère les provinces où la tradition musicale est la plus vivace : provinces du Centre, du Poitou, de la Gascogne, de la Bretagne, des Landes, du Pays basque, du Roussillon, de la Provence, de la Bourgogne, de la Lorraine. Supposant alors un ordre de fréquence dans les instruments populaires et constatant que viennent en tête la cornemuse et la vielle, Mlle C. M.-D. retrace successivement l'histoire de chacun d'eux après avoir indiqué leur rôle actuel.

Après avoir défini la cornemuse du Moyen Age et celles du xvi^e au xvii^e siècle, Mlle C. M.-D. décrit les deux types de cornemuse employés de nos jours en France : 1° à bourdon contigu au chalumeau (provinces du Centre) ; 2° à bourdons divergents (provinces sur la périphérie : Bretagne, Vendée, Landes) Mlle C. M.-D. est amenée à formuler quelques hypothèses qui lui sont inspirées par la répartition mondiale de la cornemuse.

Parlant ensuite de la vielle, la conférencière cite le cas d'une vielle vendéenne de fabrication paysanne récente qui garde, maladroitement traité, le cheviller sculpté, par-

tie intégrante de la vielle depuis son adoption par l'aristocratie. Après avoir conté l'histoire d'une vielle de Touraine devenue un instrument familial, Mlle C. M.-D. parle de ces instruments caractéristiques du Sud de la France qui sont joués par un seul instrumentiste : le tambourin et la petite flûte droite (Provence et Roussillon), qu'on retrouve sous des formes différentes en Gascogne et au Pays basque.

Des auditions (cabrette auvergnate, tambourin et galoubet de Provence, biniou et bombarde bretons, vielle du Centre) complètent cet exposé illustré par des projections.

Mlle C. M.-D. conclut en faisant remarquer qu'elle n'a parlé que des instruments les plus répandus mais qu'il serait fâcheux d'oublier tous ceux qui sont disparates ou éparpillés et dont l'importance n'est pas moindre. Elle en cite plusieurs comme la bombarde d'écorce de frêne de Vendée, les instruments de courge du Carnaval de Nice, le tambour à friction provençal, etc..., en les situant dans leur cadre mondial afin de leur donner leur plus exacte valeur.

Enfin, Mlle Claudie Marcel-Dubois souhaite la régénération des traditions musicales, la continuation du travail qu'elle avait accompli, qui doit permettre dans un avenir proche de publier un inventaire des instruments de musique populaire en France.

* *

La conférence de Mlle Dubois permit à d'excellents musiciens régionaux, vielleurs et cornemuseux, de se faire entendre.

LES DANSES ANCIENNES DE VENDÉE

PAR M^{me} CACAUD ET LE D^r BAUDOIN

Après un aperçu général qui résumait en quelque sorte l'enquête consciencieuse sur les danses vendéennes menée à bien par la conférencière à l'occasion de l'exposition des Vieilles Danses de France, Mme Cacaud fit connaître le travail du docteur Marcel Baudouin sur les danses anciennes spéciales au Marais de Monts leurs origines, leur originalité.

Ayant achevé un exposé très complet sur l'origine de la Danse, le savant historien de la Vendée définit les caractères physiques du sol dont la connaissance nous permet de comprendre pourquoi les danses anciennes de Vendée se conservèrent principalement au nord de ce département.

Il semble que certaines danses maraîchines et certaines danses aquitaines aient une origine commune, préhistorique.

Distraction des veillées et des grandes assemblées payannes, plaisirs ataviques d'un religieux passé, indiscutablement liées aux idées de maraîchinage, de mariage, émailées de cris joyeux, vives, légères et entraînant, les danses du marais vendéen étaient à l'origine presque exclusivement dansées au son de la « goûle ». Il faut distinguer les rondes, les branles, les quadrilles.

Le folklore des chansons vendéennes à danser, encore assez peu connu, est d'une grande richesse.

Dans les cérémonies, aux noces des maraîchins, aux préveils et foires des gros bourgs, le sonneur de « veuze » ou

de « pibole » prêtait son concours à la fête ; il est remplacé désormais par l'accordéoniste.

Les danses au Marais de Monts comprennent deux rondes principales :

1° La paulée, ronde ordinaire ou ronde à chaîne continue, on ne saute pas. C'est probablement la plus ancienne.

2° La ronde maraîchine classique en chaîne discontinue, on fait sauter trois fois sa cavalière. Cette danse est appelée actuellement « à chacun son paquet » ou « la grand'danse ».

3° Le branle à deux, la vraie maraîchine ancienne ou les danseurs se séparent, tournent sur eux-mêmes et se retrouvent pour le saut.

4° La maraîchine à trois, soit deux hommes et une femme ou deux femmes et un homme.

5° La courante, plusieurs couples en file se donnent la main.

Le docteur Baudouin fait suivre la description des danses d'une intéressante diversion sur la prise de mains de couples, et donne l'explication inédite du rôle du petit doigt.

* *

La conférence de Mme Cacaud et du docteur Baudouin fut illustrée par des projections et accompagnée de danses et de chants vendéens. Le public des Archives applaudit spécialement la jeune Titine et le violoneux Pajot.